

Communiqué de presse

Nantes, le 25/04/2016

Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire 22 avril 2016

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, à l'invitation de Gérald LIGNON directeur du site AIRBUS de Gron-Montoir, son Assemblée Générale dans ce site industriel remarquable de notre territoire. Elle a permis de mieux appréhender la performance de l'industrie du département à laquelle il faut associer le magnifique contrat décroché par STX. Elle est le fruit également de l'engagement et de la performance des PME industrielles de nos territoires.

Thierry MAUGIS, directeur stratégie et développement économique AIRBUS et Didier KATZENMEYER directeur aux affaires industrielles d'AIRBUS Opérations SAS ont dressé les perspectives du marché mondial dans les années à venir et les enjeux stratégiques pour AIRBUS. deux chiffres à retenir : le trafic aérien va doubler dans les 15 ans à venir et AIRBUS a 10 ans de production assuré.

Ces perspectives nécessitent des mutations significatives dans le process industriel et dans l'adaptation du tissu des entreprises partenaires d'AIRBUS. C'est l'objectif du programme régional Aéro 15/30, financé par la Région Pays de la Loire et animé par la CCI Nantes-St-Nazaire et qu'a présenté Nicolas DEROUAULT du groupe IDÉA. Ce programme expérimental mis en œuvre avec AIRBUS et ses rangs 1, a pour objectif de faire émerger les champions de demain et de pallier les difficultés potentielles liées à cette montée en cadence du groupe AIRBUS. Cela concerne près de 500 entreprises et 25 000 emplois sur le territoire des Pays de la Loire. JL BRETIN dirigeant d'OMEGA SYSTÈMES, implanté à St Aignan de Grandlieu, a pu témoigner des impacts et des enjeux que cela représentent pour une PME comme la sienne.

C'est une nouvelle illustration du rôle de la CCI qui a fait de l'accompagnement des PME aux évolutions des marchés et aux transitions énergétiques et numériques l'axe majeur de son action en faveur des entreprises. C'est dans cet esprit que la CCI a décidé d'être partenaire du Nantes Maker Campus qui aura lieu à Nantes du 8 au 10 juillet prochain. Pierre OREFICE a montré comment le mouvement des makers réinvente une nouvelle forme d'entreprendre rendue possible par les nouvelles technologies notamment numérique.

Parmi les sujets d'actualités traités par l'assemblée, Jean-François Gendron et les membres ont évoqués le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique. La CCI se mobilisera pour en expliquer les enjeux et la réalité de ce dossier à l'occasion du référendum prévu en Loire-Atlantique au mois de juin prochain. Cela sera l'occasion de rectifier toutes les contre-vérités grossières véhiculés ici ou là.

Par ailleurs, les membres de la CCI ont dénoncé la multiplication et les exactions inadmissibles commises lors des manifestations dans le centre-ville de Nantes. Jean-François Gendron a renouvelé tout le soutien de la CCI vis à vis des commerçants nantais et souhaite que des évolutions significatives aient lieu. Il n'est notamment pas possible que Nantes soit l'une des rares villes de France où des manifestations puissent se dérouler sans déclaration préalable et sans identification du parcours. La question du déploiement de la vidéosurveillance est également un enjeu soulevé par la CCI. C'est dans cet esprit que la CCI est en lien permanent avec la Préfecture et la ville de Nantes pour faire face à cette situation intolérable.

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantesstnazaire.cci.fr